

Distr.  
LIMITÉE

T/COM.11/L.11

25 avril 1952

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

COMMUNICATION DU CHEF FARAH ABDI - DUDUBLE ET D'AUTRES  
CHEFS, UGAZ ET SHECKS, EL BUR  
CONCERNANT LA SOMALIE SOUS ADMINISTRATION ITALIENNE

Note du Secrétaire général : Conformément à l'article 24 et aux articles complémentaires F et L du règlement intérieur du Conseil de tutelle, et conformément aux paragraphes 9 et 10 du rapport du Comité de l'examen des pétitions (T/L.243 et Corr.1) adopté par le Conseil de tutelle à sa 397ème séance, le 13 mars 1952, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre ci-joint aux membres du Conseil de tutelle, au Gouvernement italien, en sa qualité d'Autorité chargée de l'administration du Territoire sous tutelle de la Somalie, et aux Gouvernements colombien, égyptien et philippin en leur qualité de membres du Conseil consultatif pour le Territoire sous tutelle de la Somalie sous administration italienne, une communication en date du 30 janvier 1952 émanant du Chef Farah Abdi - Duduble et d'autres chefs, Ugaz et Shecks, El Bur, et concernant le Territoire sous tutelle de la Somalie sous administration italienne.

Cette communication a été transmise au Secrétaire général par le Conseil consultatif des Nations Unies pour le Territoire sous tutelle de la Somalie sous administration italienne.

Traduit de la version anglaise du texte italien

El Bur, le 30 janvier 1952

Au : Conseil de tutelle

Organisation des Nations Unies

Nous, soussignés Ugaz, Chefs et Cheiks représentant l'ensemble de la population de AULA (Aulihan?) tenons à vous informer dans l'intérêt de notre peuple que les représentants de la Ligue de la Jeunesse somalie ont exprimé non pas les vœux de la population mais simplement leurs opinions individuelles.

Contrairement à ce qu'ils prétendent, l'ensemble de la population aspire à la paix et à l'ordre, et veut avoir la possibilité de travailler et cultiver la terre avec l'aide de l'Administration.

Depuis dix ans, nul n'a assuré l'ordre intérieur. Les jeunes gens ont grandi avec le seul désir de ne pas travailler et de jouir de l'existence, alors qu'il faut commencer à travailler. Nous devons pouvoir traverser la frontière librement pour aller là où vit notre peuple. A l'heure actuelle, la frontière est comme une rivière sans pont. Si notre demande est satisfaite nous pourrions devenir indépendants. Nous vous prions de faire radiodiffuser notre point de vue exact afin que personne ne nous prenne pour des communistes.

Nous vous remercions et attendons que nos vœux soient exaucés.

Outre les renseignements que nous donnons dans la lettre que nous adressons ce jour au Conseil de tutelle des Nations Unies <sup>1/</sup> nous voulons préciser le contenu de cette lettre en déclarant que la Somalie peut entreprendre dès à présent les activités suivantes :

Tannerie, manufacture de chaussures, développement de la culture des oléagineux, préparation d'huiles comestibles et industrielles, production de sucre et préparation de produits dérivés tels que les sirops et les caramels, conserves alimentaires.

---

1/ Note du Secrétariat : Le Secrétariat n'a pas reçu la communication en question.

De toute évidence, pour encourager ces industries, l'Administration devra établir des règlements et ordonnances de protection, limitant, voire interdisant complètement, l'importation de ces produits.

En ce qui concerne la frontière nous vous informons que par suite de la pénétration des Abyssins dans notre territoire de nombreuses familles somalies sont maintenant divisées et qu'il n'est pas possible de les réunir à moins que ces Abyssins ne rentrent dans leur propre pays et laissent aux Somalis le soin de cultiver les terres qui leur appartiennent.

L'ensemble du territoire d'Obbia n'est desservi par aucun moyen de communication maritime alors qu'il serait possible de satisfaire les besoins locaux au moyen du trafic côtier.

Chef Farah Abdi - Duduble	(empreinte digitale)
Hagi Hassan Mahadalle	(signature)
Hashi Ugas ...	
Ahmed Ugas ...	
... Abicar	(empreinte digitale)
Dohor ...	" "
Ugas Nur Mohamed	" "
Hashi Ugas Nur	" "
Dini Raghe Dini Raghe	" "
Mohamed Alou	" "
Cheik don Osman	" "
Cheik Nur Warsame	(signature)
Ibrahim Mohamed	(empreinte digitale)
Abdi Dini	(signature) Abdi Dini
Warsame Irei	(empreinte digitale)
Botan Dini	
Olad Cairo	
Abdulle Aden	
Nutan Ahmed	
Mohamed Giamale	
Mohamud Nur Hamed	
... ..	
Assen Ali	

T/COM.11/L.11

Français

Page 4

... ..

Iman Berrei

Farah ...

Mohadulle Nur (?)

Reçu par le Conseil consultatif des Nations Unies à Mogadiscio le  
11 février 1952.

-----